

2008 Synthèse des Réponses de B. Devys et de F. De Mazières à nos questions (SAVE)

(29 Février 2008)

1/Concertation

Les habitants de Versailles ont l'impression d'être mis devant le fait accompli sur un grand nombre de projets d'aménagement qui touchent leur qualité ou leur mode de vie et ce par absence ou insuffisance de consultation préalable. Que pensez-vous faire pour y remédier ?

Les deux candidats envisagent une meilleure concertation en renforçant le rôle des conseils de quartiers. SAVE qui a suggéré aux candidats d'adopter un charte de la concertation rédigée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire reviendra sur ce problème important pour une meilleure compréhension entre les élus et la population.

2/Le Grand Parc

Quelles sont les compétences de notre commune transférées à la Communauté de Communes du Grand Parc ? Avez-vous l'intention d'en transférer d'autres, dans quels domaines et pourquoi ?

B.D. rappelle les compétences actuelles de cet établissement public de coopération intercommunale et souhaite un renforcement systématique de ses attributions en vue de le transformer en **Communauté d'agglomération**, afin de mutualiser les dépenses publique dans un nombre accru de domaines au delà des compétences déjà exercées.

F. d. M. est beaucoup plus circonspect et pense que l'établissement n'a pas encore prouvé son utilité en matière de développement économique. Il faudrait donc qu'il prenne une autre dimension en ciblant son action sur quelques grands dossiers(économie, transports).

3/Urbanisme

3.1-Puisque le PLU voté à Versailles en 2004 devra être mis en conformité avec les réglementations régionales dans le cadre du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) quelles adaptations envisagez-vous autres que celles obligatoires ? Puisqu'une modification ou une refonte du PLU est envisageable, celle-ci ira-t-elle dans le sens d'une surdensification de l'habitat ? Si oui dans quel but et dans quelles zones de la commune ?

3.2-L'habitat social et notamment les contraintes nées de la loi SRU, ont été un sujet de controverses. Pouvez-vous nous préciser votre position sur ce point et nous indiquer, compte tenu du projet SDRIF, votre objectif de construction de logements par catégorie (HLM, loyers intermédiaires, secteur privé) au cours de votre mandat ?

3.3-Satory a été considéré comme le 8^{ème} quartier de Versailles. Comment l'envisagez-vous en matière de développement économique, d'habitat, d'infrastructures (routières, ferroviaires, assainissement), de programmation de ces infrastructures.

3.4-La ZAC des Chantiers va entrer dans sa phase de réalisation. Comment envisagez-vous sa mise en œuvre et les aménagements possibles, notamment dans ses aspects les plus controversés (cinémas ,parkings , constructions)

3 -1 B. et F d. M. divergent sur le devenir du PLU :

B. D. insiste sur la nécessité de conserver les fondamentaux (protection du patrimoine, hauteur des constructions, EVIP...) et de mener à son terme la ZAC des Chantiers alors que F d M. envisage de réviser certaines options de la ZAC (cf ci-dessous).

3-2 Tous les deux notent le besoin de Versailles en logements;

B. D. s'appuyant sur un contrat passé avec le Conseil Général et le Programme Local de l'Habitat Intercommunal envisage la construction de 1500 logements privés et aidés à l'horizon 2011, en faisant appel pour les logements intermédiaires à un financement par le "1% logement des entreprises".

F.d.M. veut éviter une concentration de l'habitat social. Il souhaite la construction de logements abordables pour les familles à revenus intermédiaires, des logements adaptés ou médicalisés pour les personnes handicapées ou dépendantes et des logements étudiants. Il mise sur le développement de la partie est du plateau de Satory.

3-3

Pour la ZAC des Chantiers, B. D. veut mener à terme le projet en cours (pôle économique et commercial, de loisirs et de culture, de logements et d'équipements collectifs, modernisation de la gare et désenclavement du quartier par l'avenue de Sceaux).

Pour Satory, il considère que l'aménagement de la partie ouest, qui a une vocation d'activités économiques et de recherche, doit être conçue comme un éco-quartier. Cet aménagement nécessite de réaliser en priorité et en lien avec le projet d'OIN, une accessibilité du plateau par des transports en commun vers les Chantiers et St Cyr. La zone est qui est habitée par des personnels dépendant du Ministère de la Défense devra être requalifiée avec une amélioration de l'environnement.

Pour la ZAC des Chantiers, F. d. M. envisage la révision de certaines options afin de réaliser un centre d'affaires et de bureau de niveau national s'appuyant sur la notoriété du nom de Versailles. Les surfaces de bureau seraient donc privilégiées (avec récupération de surfaces sur le multiplex et augmentation de la capacité du parking).

F. d. M. lie ce projet des Chantiers à celui de Satory pour développer les activités économiques, de recherche et d'urbanisme en les inscrivant dans le projet d'OIN (Opération d'Intérêt National) organisé par l'Etat, la Région et le Département. Il envisage une ZAC à Satory, la partie ouest étant dévolue à la recherche et au développement, la partie est permettant la création d'un éco-quartier avec logements aidés et intermédiaires. L'obligation absolue de désenclaver Satory nécessite une gare entre les Chantiers et Saint Cyr. Ce projet exclut l'implantation d'un circuit de F1.

4/Circulation et stationnement

4.1 - Versailles est une ville où l'on circule mal. Que pensez-vous faire pour y fluidifier le trafic ?

4.2 - En matière de stationnement quelle sera votre politique sur les 4 points suivants :

- les parkings publics souterrains
- le stationnement de surface souvent en conflit avec d'autres utilisations de l'espace public
- les tarifs de stationnement et l'objectif poursuivi
- l'obligation d'adjoindre à chaque nouveau logement les places de parkings suffisantes ?

B. D. et F. d. M. abaisseront les droits de stationnement.

B.D. affirme la place des transports publics. Phebus devrait pouvoir augmenter sa part dans les modes de déplacements et augmenter la vitesse d'exploitation de ses lignes, par une adaptation de la voirie aux besoins de fluidité des transports en commun. Le TCSP n'est plus d'actualité.

Il sera demandé à Phebus l'utilisation d'une proportion plus importante de bus de moyenne et petite taille.

F. d. M. est d'avis de maintenir un réseau de bus, mais sans laisser se développer des liaisons de transit. Des zones de parkings relais en entre de ville doivent être étudiées, avec navettes gratuites avec le centre ville. Il n'est pas favorable au TCSP

6/Sécurité Publique

Quelle est votre perception actuelle des problèmes de sécurité publique à Versailles et que comptez-vous faire, en liaison avec les communes voisines, pour améliorer la situation ?

B. D. et F. d. M. ont une position très voisine : coordination entre polices municipale et nationale, renforcement de la sécurité routière notamment autour des écoles.
